



## DECOUVERTE DES CHAUVES -SOURIS A CAZOULS AVEC LA LPO

Dans le cadre de festivités liées à la Journée mondiale de l'environnement, la LPO Hérault (Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault) a animé le 9 juin une soirée consacrée à la découverte des chauves-souris. Après une conférence qui a permis aux petits et grands de découvrir les différentes espèces de chauves-souris et leurs particularités, une sortie nocturne a eu lieu pour tenter de découvrir les espèces locales en l'occurrence la Noctule commune de Leisler aux abords de la Boyne et les Pipistrelles dans le village. Ce soir -là, ces petits mammifères n'étaient pas toujours au rendez- vous. Les chauves -souris, espèces protégées sont menacées et leur population en déclin. En cause : la prédation naturelle, la transformation de leur milieu et l'utilisation massive de produits phytosanitaires contre les insectes et anti parasitaires. Pourtant la préservation des chauves-souris est essentielle pour l'Homme, en effet elles constituent d'excellents auxiliaires agricoles par leur grande consommation d'insectes.

### **Les chauves-souris sont des mammifères**

Les chauves-souris sont des petits mammifères présents sur la Terre depuis 50 à 70 millions d'année. On dénombre 1100 espèces de chauves-souris dans le monde et 35 espèces en France (une trentaine dans l'Hérault). Dans notre pays, elles se répartissent en quatre familles : les Rhinolophidés avec un nez en forme de fer à cheval, les Molossidés dont le museau évoque celui d'un chien, les Minioptéridés au front bombé et les Vespertilionidés dont le faciès ressemble à celui d'une souris.

Ces mammifères sont de petite taille, elles pèsent entre 4 gr (les Pipistrelles) et 70 gr pour les plus grosses, les Noctules. En France toutes les chauves-souris sont insectivores et peuvent consommer en une nuit près de la moitié de leur poids en insectes variés, tels les moustiques, les scarabées, les araignées ou encore les papillons de nuit dont beaucoup de chenilles se développent aux dépens des cultures. Une **chauve** -souris peut manger entre 3000 et 6000 moustiques en une nuit !

## Leurs autres particularités

Les chauves-souris sont les seuls mammifères volants. Elles volent grâce à leurs ailes qui est une main qui s'est transformée et dont les longs doigts sous-tendent une membrane de peau souple et élastique.

Ce sont des animaux nocturnes qui émettent des ultrasons qui leur permettent de se repérer la nuit et chercher leur proie. Chaque espèce va émettre à une fréquence différente.



Le rythme annuel des chauves-souris est le suivant :

En juin, elles mettent bas dans des cavités chaudes et sèches pour préserver leur bébé, un unique jeune (rarement 2). Elles organisent un système de garderie car elles se sont regroupées en colonie dans un gîte de mise bas. Après l'allaitement à l'âge de 4 à 6 semaines, le petit apprend à voler et à chasser les insectes. A l'automne, l'accouplement a lieu dans un site différent. Les sites de rencontres sont des lieux spécifiques. En novembre, débute l'hibernation jusqu'au mois de mars environ dans un lieu différent humide et froid comme les caves, les grottes, les arbres creux. Leur température corporelle s'abaisse considérablement et leurs rythmes cardiaques et respiratoires ralentissent. Elles sont alors très fragiles et tout dérangement peut leur être fatal en raison de la dépense d'énergie nécessaire au réveil.

## Les chauves-souris sont menacées ! Il faut les protéger !

Les menaces qui pèsent sur les chauves-souris sont nombreuses :

- la prédation naturelle ou pas (fouines et rapaces nocturnes, chats domestiques),
- la transformation du milieu (prairies en culture, assèchement des zones humides, suppression des haies et des arbres, abattage des arbres creux),
- utilisation massive des produits phytosanitaires contre les insectes et antiparasitaires.

A ces facteurs, il convient de rajouter la destruction de leurs gîtes, le trafic routier, les collisions avec les éoliennes et la pollution lumineuse.

**Aussi pour aider cette espèce protégée (loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature), conservons leurs milieux de vie !**

**Préservez les terrains de chasse des chauves-souris (haies, vergers traditionnels, rivières bordées d'arbres, prairies de pâture...) ainsi que les gîtes où elles hibernent et se reproduisent (vieux arbres, combles, grottes ...) !**